



PUBLIER IMMEDIATEMENT  
MERCREDI, LE 13 MARS 1963.

B.7

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Monsieur Howard Green, annonce aujourd'hui que la Commission des droits de l'homme, organisme des Nations Unies, a commencé sa 19<sup>e</sup> session, à Genève. Le Canada prend part pour la première fois aux travaux de cette commission, dont il a été élu membre pour un mandat de trois ans commençant le 1<sup>er</sup> janvier 1963. La délégation du Canada est dirigée par Mlle Margaret Aitken et comprend également M. Jean Boucher, du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, en qualité de représentant suppléant, ainsi que des conseillers fournis par le ministère des Affaires extérieures et par la Mission permanente du Canada auprès du Bureau européen des Nations Unies.

La 19<sup>e</sup> session se terminera le 5 avril. L'ordre du jour prévoit notamment un projet de déclaration sur la discrimination raciale, l'examen de deux points relatifs à l'intolérance religieuse, des recommandations relatives à la célébration du quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et la considération d'un certain nombre d'autres points concernant divers aspects des droits de l'homme. Les travaux de la Commission consistent principalement à expliciter les principes généraux des droits de l'homme et des libertés fondamentales énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1948. Elle rédige en particulier des textes destinés à être incorporés dans des actes internationaux.

Comme à l'ordinaire, la Commission des droits de l'homme présentera un rapport au Conseil économique et social, qui siégera l'été prochain à Genève. Le Conseil, à son tour, présentera un rapport sur les mêmes questions à l'Assemblée générale des Nations Unies, dont relèvent le Conseil et la Commission en ce qui concerne cet important domaine de l'activité des Nations Unies.